Traduction

Les mots au kilo ?

Des normes au secours des acheteurs et des prestataires de services de traduction

Faire les bons choix

Connaissez-vous la brochure « Traduction : faire les bons choix » ? N'hésitez pas à la lire ou à la relire, cela ne vous prendra que quelques minutes.

C'est un véritable condensé d'informations indispensables – mais non exhaustives – destinées aux acheteurs de services de traduction.

Téléchargez gratuitement ce livret au format PDF à l'adresse www.fit-europe.org/brochures-fr.html.

En complément, nous vous proposons ce nouveau texte, qui s'adresse tant aux acheteurs qu'aux prestataires de services de traduction.

Vendre au kilo ?

● On vend généralement au kilo des produits standard, interchangeables et de faible valeur unitaire, comme le sucre en poudre ou la farine.
À poids égal, un kilo de sucre en poudre en vaut un autre. La marque importe peu : l'acheteur fait son choix en fonction du prix.

● Par extension, d'autres produits comme les CD-ROM vierges connaissent désormais le même sort : à capacité égale, l'acheteur regardera surtout le prix.

● En revanche, l'approche est bien différente sur les CD de musique. On prend en compte des critères plus précis tels que le style musical, l'artiste ou le titre.
Jamais un amateur de musique baroque n'achèterait un CD de rap parce qu'il est moins cher.

● De même, personne n'imagine acheter une voiture sur le seul critère du prix – sauf nécessité absolue. Généralement, on s'intéresse à d'autres facteurs tels que la consommation, la puissance le confort de conduite, le nombre de places ou l'allure générale du véhicule.

Un CD de musique classique ne s'achète pas au kilo.
Une voiture non plus.
Une traduction pas davantage.

La traduction ne s'achète pas au kilo

Si c'était le cas, il suffirait de demander quelques devis à des prestataires pour ensuite sélectionner le moins cher. Point final.
Mais voilà : la traduction est une prestation de services intellectuels et d'autres critères entrent en jeu.

Plusieurs questions se posent alors :

■ **la langue vers laquelle traduire (langue « cible »)**
L'anglais, l'allemand, le japonais ?

■ **le type de document**
Un contrat ? Un manuel d'utilisation ? La notice d'un médicament ? Une plaquette commerciale ? Un site Internet ? Un rapport financier ?

■ **la spécialisation de la personne chargée de la traduction**
Le traducteur doit être à l'aise avec le domaine traité. Il est rare qu'un traducteur spécialiste de l'imagerie médicale soit également expert en comptabilité, en développement durable et en fusion thermonucléaire.

■ **le public cible**
Votre texte s'adresse-t-il à des ados fanas de jeux vidéo ? À des chercheurs en génétique appliquée ? À des conseillers en propriété industrielle ? Ou plus simplement à l'internaute lambda, arrivé par hasard sur votre site Internet ?

■ **L'objectif de la traduction**
Pour connaître le sens général d'un document, une traduction « pour information » peut suffire. En revanche, si la traduction doit être publiée, un travail soigné s'impose.

■ **La variante régionale de la langue cible**
Vos lecteurs parlent-ils l'espagnol de Buenos Aires ou de Barcelone ?
Autrement dit, quelle variante régionale d'espagnol parlent-ils ?

Ces premiers critères constituent la base de votre cahier des charges de traduction. C'est justement à cause de cette multiplicité de critères possibles qu'une traduction, tout comme un CD de musique, ne s'achète pas au kilo.
Un texte peut se traduire de différentes manières. Quelle est celle qu'il vous faut ? Définissez vos priorités. **Établissez un cahier des charges précis.** Vous obtiendrez plus aisément la traduction qui correspond à vos besoins.

Votre temps, votre argent, votre image

- Ikea, le géant suédois du meuble, a évité un impair de justesse grâce à l'oeil aiguisé d'un linguiste. Une gamme de verres avait été baptisée « svalka », qui signifie « rafraîchissant » en suédois, mais … « site d'enfouissement de déchets » en russe. L'équipe moscovite du groupe a résolu la question en élidant le « a » final.
- Malgré la loi Toubon qui impose de fournir aux utilisateurs un mode d'emploi en français, un fabricant américain d'équipements hospitaliers a vendu un de ses appareils en France, avec un manuel en anglais.
  Conséquence : certains patients ont succombé à des surdoses de radiations administrées par des opérateurs mal informés.
- Une banque internationale avait décidé de rebaptiser un de ses services de gestion de fortune. Dans son pays d'origine, la consonance anglaise du nom retenu (*Younique*) était dans l'air du temps. En France, grâce à un traducteur professionnel, la banque a pu abandonner cette idée *in extremis* et éviter bien des commentaires sarcastiques…

Une vérité universelle

Les projets de traduction sont extraordinairement divers. Est-il possible d'imaginer une recommandation universelle, applicable à tous les projets ? Nous en sommes persuadés : **quel que soit le projet de traduction, l'acheteur et le prestataire de traduction conviendront au préalable d'un cahier des charges à respecter tout au long du projet.** Cette proposition, plus ambitieuse qu'il n'y paraît de prime abord, pose les bases d'une définition universelle : **la qualité d'une traduction se mesure en termes de respect du cahier des charges convenu.** Enfantin. Mais tellement vrai. Si vous ne précisez pas d'emblée le résultat que vous voulez atteindre, si le traducteur ne reçoit pas vos instructions ou ne les comprend pas, vous multipliez les risques d'insatisfaction. On ne rattrape pas une mauvaise traduction comme on rattrape une sauce béarnaise : c'est un exercice laborieux et coûteux. Parfois même très coûteux, lorsqu'il faut par ailleurs rétablir une image et une réputation ternies par une traduction risible, incompréhensible ou involontairement désobligeante (« Je ne savais pas qu'en allemand d'Autriche, XYZ avait un sens particulier... »).

Quelques exemples authentiques :

Un fabricant européen de matériel optique finissait d'imprimer en quadrichromie la version anglaise de son rapport annuel, lorsqu'il a découvert une coquille en première de couverture : « Optikor **Worlwide** ». Le donneur d'ordre et le prestataire étaient tous deux persuadés que l'autre se chargeait de la relecture. Résultat : mise au pilon des couvertures et réimpression en urgence. Avec les conséquences financières que l'on devine.

- Un donneur d'ordre confie à un traducteur spécialisé un dossier sur l'innovation dans le secteur du transport ferroviaire, en précisant bien que la traduction est destinée à un public d'ingénieurs spécialisés. À l'étape suivante, le réviseur, persuadé que le texte s'adresse au grand public, en vulgarise soigneusement la formulation. Résultat : des « re-corrections » à pratiquer de toute urgence et à grands frais.
- 1917. L'armée canadienne conquiert au prix de très lourdes pertes la crête de Vimy, dans le Nord de la France. En avril 2007, quelques heures avant une commémoration devant le mémorial de Vimy, en présence des Premiers ministres canadien et français, des journalistes découvrent des panneaux explicatifs truffés d'erreurs d'orthographe et de syntaxe. Le rouge au front, les organisateurs expliquent que la traduction avait été confiée à des bénévoles bien intentionnés, mais ni professionnels, ni de langue maternelle française.

Tous les professionnels de la traduction vous le diront : les anecdotes sur les pertes de temps et d'argent sont dues à des consignes imprécises. Tous les projets de traduction ont leurs spécificités. Mais lorsqu'ils échouent, ils ont au moins un point commun : **l'absence de cahier des charges**. Bien des pertes de temps, des frais et des frustrations auraient été évités si les deux parties s'étaient clairement réparti les responsabilités au préalable.

Les normes à la rescousse !

Un cahier des charges, oui me direz-vous, mais quel travail ! Comment savoir s'il est complet ? Comment l'établir rapidement ?

C'est là qu'interviennent les normes de traduction et en particulier deux documents de poids : la norme européenne (CEN 15038) et la norme américaine (ASTM F 2575).

Chacune de ces normes repose sur trois piliers essentiels :

- Sélection rigoureuse de vos ressources humaines (CEN 3.2 ; ASTM 6). Il va de soi qu'un traducteur doit connaître la langue source et s'exprimer parfaitement dans sa langue cible. Mais contrairement à une idée largement répandue, cela ne suffit pas. La spécialisation joue également un grand rôle : les traducteurs ne sont pas interchangeables.
- Approbation du cahier des charges de votre projet avant d'entamer la traduction (CEN 3.4 et 4.4 ; ASTM 4.5 et 8). La norme européenne impose de mettre en place un système de gestion de la qualité. De son côté, la norme américaine propose une liste type de questions (appelées « paramètres »). L'ensemble des réponses propres à votre projet constitue votre cahier des charges.
- Respect du cahier des charges à chaque étape du projet.

Inutile de réinventer la roue !

Les normes européenne et américaine sont le fruit de milliers d'heures d'analyse des meilleures pratiques de la traduction. En mettant l'accent sur les nombreux facteurs à prendre en considération avant les tarifs, elles nous rappellent en outre qu'une traduction ne s'achète pas au kilo.

Qui établit le cahier des charges de mon projet de traduction ?

Les deux parties concernées : l'acheteur et le traducteur.

L'initiative revient naturellement au donneur d'ordre, qui va identifier le point de départ essentiel : quelle est la langue originale du texte *(langue source)* et en quelle langue faut-il le traduire *(langue cible)* ?

Il propose alors le projet à un ou plusieurs traducteurs exerçant dans cette combinaison de langues.

À ce stade, bien des donneurs d'ordre abandonnent leur projet au traducteur, en croisant les doigts pour que la traduction réponde à leur besoin. Grave erreur ! Ils se privent ainsi de ce moment privilégié de réflexion avec le prestataire. Attendre la livraison pour se rendre compte – trop tard – que les deux parties n'étaient pas sur la même longueur d'onde risque de coûter cher : en temps, en argent et en énergie.

L'importance du cahier des charges ainsi posée, voici une liste récapitulative des principaux critères dont il faut tenir compte.

Les dix points clés

Les critères premiers d'un projet de traduction sont :

(1) le public cible

(2) l'objectif visé.

Il faut également considérer :

(3) le délai

(4) le tarif

(5) le domaine et le type de texte

(6) la langue cible et sa variante régionale

(7) la langue source et sa variante régionale

(8) le format (simple traitement de texte ? XML ?)

(9) le volume (nombre de mots, de caractères, de lignes, d'heures, etc.).

Comme dixième critère, nous vous suggérons : **(10) l'identification des étapes du processus de traduction**, une fois le texte source analysé.

Les normes européenne et américaine identifient clairement trois étapes communes : la *traduction*, la *révision bilingue* et la *révision unilingue*.

Avec ce dixième critère – crucial –, vous identifiez clairement les responsabilités à chacune des phases de la production et vous définissez les compétences particulières requises pour chaque intervenant (par exemple, son degré de spécialisation). Si vous décidez de passer l'une de ces étapes, n'oubliez pas de le noter et de le justifier (Ainsi, dans le cas du fabriquant d'équipements optiques, une répartition précise des tâches aurait permis d'éviter la réimpression des rapports.).

L’application de ces normes facilite la maîtrise du projet de traduction

La mise en application de ces normes vous aidera à obtenir la traduction dont vous avez besoin ou, si vous êtes prestataire de services de traduction, à fournir à votre client ce qu'il souhaite.

Nous l'avons vu, une traduction ne s'achète pas au kilo. Se fonder sur le seul critère du prix n'est donc pas une bonne idée.

Les normes aident tous les acteurs d'un projet de traduction – acheteurs, gestionnaires de projet et traducteurs – à parler le même langage et donc à mieux maîtriser la qualité.

Comment se procurer le texte des normes ?

La norme européenne

Vous pouvez obtenir un exemplaire sur le site de l'AFNOR à l'adresse : www.boutique.afnor.org (recherche sur « EN 15038 »).

La norme américaine

Pour en savoir plus sur la norme américaine ou pour en obtenir une copie, consultez la page www.astm.org (faites une recherche sur « F 2575 ») – texte en anglais.

Pour aller plus loin

Si vous lisez ces lignes, c’est que vous envisagez sérieusement d’établir un cahier des charges. Comment faire ?

Voici deux propositions, pour commencer :

- appliquez nos dix points clés à votre prochaine mission de traduction
- achetez le texte des normes (vous pouvez les mettre en application vous-même ou demander à un consultant de vous y aider).

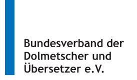
Traduction

Les mots au kilo ?

Des normes au secours des acheteurs et des prestataires de services de traduction

version 1.0d Adaptation française : Froeliger, Gravey, Jonkers, Lane, Odo, Schmitt, Subra-Itsutsuji, Wirth

Avec le soutien de :





www.bdue.de



www.iti.org.uk



www.aiti.org



www.sft.fr



www.vzv.info



www.astti.ch



www.atanet.org



www.traductores.org.ar



www.govtilr.org



www.asetrad.org